

DOSSIER

Services à la population : un pôle majeur de Val'Eyrieux

Val'eyrieux *info*

Le journal
de votre Communauté
de communes

VAL'EYRIEUX
communauté de communes

n° 5

DÉCEMBRE 2016

Hubert Reeves
en **visite** à
« **Planète Mars** »



114 000 visiteurs
cet **été** en **Val'Eyrieux**



Saint-Martin-de-Valamas :
début du **chantier**
de l'**atelier du bijou**



édito

Le nouveau numéro de ce « Val'Eyrieux info » vous montrera l'ensemble des facettes de notre territoire. Un territoire dynamique qui, grâce à un budget maîtrisé, poursuit son développement, et notamment les investissements indispensables pour l'équiper.

L'activité économique se développe également, que ce soit vers de nouvelles orientations (numérique, FabLab, école de codeurs, énergie verte...) ou dans le cadre de nos industries. Sachons féliciter et remercier les décideurs économiques, ils croient en notre territoire et en sa population. Ils sont un atout maître indispensable.

Notre ambition, commune avec les vice-présidents et le conseil communautaire, va au-delà de toutes ces réalisations. Elle consiste à catalyser les énergies locales pour dynamiser durablement Val'Eyrieux et renforcer son attractivité. Cela se sent, et vous l'aurez compris. Les hommes et les responsables qui sont venus ces derniers mois dans notre pays, sont une preuve de l'excellence mise en route. Que ce soit le Premier Ministre et son gouvernement, Hubert Reeves, grand défenseur de la science et de l'humanité, ou encore Bruno Maquart, le Président d'Universcience à Paris, leur passage est la reconnaissance d'un territoire qui innove au bénéfice de tous ses habitants.

Les changements que nous subissons, avec les périmètres et les lois qui font évoluer nos compétences et nos contrats, sont analysés par l'exécutif, afin de mettre en place des solutions partagées avec les services qui s'améliorent. De nouveaux contrats sont en réflexion avec la Région-Auvergne-Rhône-Alpes et avec l'État. Vous en serez bien sûr informés.

Mais nous n'attendons pas tout des autres, nous avançons, pour preuve, ce pari qui est en train de se gagner : Val'Eyrieux, deuxième destination touristique de l'Ardèche, grâce aux responsables, aux associations, aux bénévoles et au conseil communautaire. Au cours de cet été 2016, ce sont plus de 114000 visiteurs, tout confondu, qui ont foulé notre pays au cœur des nombreuses manifestations et équipements touristiques. Que les responsables à tous niveaux en soient remerciés. Nous tenons le cap.

Je vous remercie.

Votre dévoué
Dr Jacques Chabal
Président de la Communauté de communes Val'Eyrieux

sommaire

Le journal
de votre Communauté
de communes

VALÉYRIEUX
communauté de communes

Actualité

La Région à la rencontre des acteurs économiques du territoire .	p.4
Atelier du bijou : début du chantier	p.4
Hubert Reeves en visite à « Planète Mars »	p.5
Plus de 23 000 personnes à la Fête de la Science !	p.5

Dossier

Services à la population

Un nouveau Contrat Enfance Jeunesse signé	p.6
Un nouveau portail Internet pour les associations	p.6
La mobilité : une vraie problématique	p.7
3 questions à... Nadège Sibué	p.7

Au quotidien

Développement durable	p.8-9
Développement économique	p.10-11
Culture	p.12-13
Tourisme	p.14-15
Ressources humaines	p.16
Sports	p.17
Services techniques	p.18
Territoires	p.19

Agenda

.....	p.20
-------	------

■ Développement économique

La Région à la rencontre des acteurs économiques du territoire

Mardi 15 novembre, Martial Saddier, vice-président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes délégué aux entreprises, à l'emploi et au développement économique, est venu à la rencontre des entreprises du territoire, accompagné d'Isabelle Massebeuf et Olivier Amrane, conseillers régionaux, et Mathieu Darnaud, sénateur de l'Ardèche. Ils ont été accueillis par Jacques Chabal, président de Val'Eyrieux, à la pépinière Pôleyrieux au Cheylard.

La rencontre a commencé par la visite de l'école de codeurs Simplon.VE puis du FabLab.VE en cours d'installation, permettant à chacun par la même occasion de prendre la température de la dynamique de développement économique et numérique mise en place sur le territoire.

Les chefs d'entreprise du territoire présents ont ensuite pu échanger avec Martial Saddier sur diverses thématiques économiques qui les interpellaient. Le vice-président souhaite que la Région soit au plus près des entreprises, et qu'elle puisse notamment les accompagner sur l'innovation et la recherche.

Martial Saddier a salué l'écosystème existant sur le territoire et a insisté sur l'importance de son dynamisme : « il faut le développer et structurer les filières, a-t-il précisé, avant de conclure : la réactivité et l'anticipation sont primordiales, il faut donc nous dire vos besoins pour les 5-10 ans à venir ! » ; ce que Val'Eyrieux ne manquera pas de faire aux côtés des chefs d'entreprise.



■ Vallée du bijou

Atelier du bijou : début du chantier

Nous en parlions dans nos éditions précédentes, c'est aujourd'hui chose faite. Les travaux de l'atelier du bijou ont débuté mi-septembre sur Saint-Martin-de-Valamas. Ainsi après le déménagement et la conservation de tout le patrimoine industriel qui occupait l'usine Murat, les premières entreprises ont investi les lieux pour permettre à cet emblème de la Vallée du bijou de renaître de ses cendres en 2018, selon le souhait des élus de la Communauté de communes Val'Eyrieux.

Future pépinière des métiers de la bijouterie et lieu de tourisme expérientiel, l'atelier du bijou confortera bientôt l'offre touristique et économique du territoire Val'Eyrieux. La réutilisation d'un maximum de machines, outils et mobiliers au sein de l'atelier réinventé, l'implication de bijoutiers locaux, et les liens forts avec le festival et la Vallée du bijou permettront une conservation des savoir-faire et une belle mise en lumière de l'histoire bijoutière des Boutières en complémentarité avec la maison du bijou au Cheylard.

À deux pas de la Dolce Via, qui dessert la commune, et à l'entrée de Saint-Martin-de-Valamas, les travaux offriront un nouveau visage et une belle valorisation de la partie basse du bourg-centre, avec la création d'un parvis aéré devant l'usine et la mise en place de nouvelles activités pour ce lieu emblématique.



Culture scientifique

Hubert Reeves en visite à « Planète Mars »

Inauguré en juin 2015, Planète Mars, l'observatoire d'astronomie situé sur la commune de Mars, équipement culturel et scientifique de la Communauté de communes Val'Eyrieux, porte le nom du célèbre astrophysicien : Hubert Reeves.

Grand vulgarisateur et passeur de savoirs hors pair, Hubert Reeves est venu visiter l'observatoire le 22 juillet, à Mars, accueilli par le Président de la Communauté de communes Val'Eyrieux, Jacques Chabal, les vice-présidents Jean-Marie Foutry et Catherine Faure, le Maire de Mars, Henry Guillot, et le Président du Club d'Astronomie de Mars, Daniel Vérilhac.



Hubert Reeves a visité l'observatoire qui porte son nom avec beaucoup d'intérêt.

À son arrivée, Hubert Reeves a découvert l'observatoire, le grand télescope RC 600 et sa performance technologique qui témoigne de la qualité des soirées d'observation proposées tout au long de l'année. Cette rencontre a également été l'occasion de présenter à la presse la Nuit des Étoiles en Ardèche, dont Hubert Reeves est le parrain national, et notamment les 2 rendez-vous sur le département en août : la 17^e Nuit des Étoiles à Chassiers, organisée par l'Association Clair d'Étoiles et Brin d'Jardin et la Mairie de Chassiers en partenariat avec l'Arche des Métiers, et le 11^e Festival des Étoiles du Haut-Vivarais coorganisé par l'Arche des Métiers et le Club d'Astronomie de Mars.

Le célèbre astrophysicien s'est enfin prêté à un temps de dédicaces et d'échanges avec le public, avant de lancer la traditionnelle fusée à eau qui a décollé dans le ciel de Mars sous le regard amusé du public.

Culture scientifique

Plus de 23 000 personnes à la Fête de la Science !



Fête de la Science 2016 : c'est déjà fini ! Pendant plus de 3 semaines, du vendredi 23 septembre au dimanche 16 octobre, toute l'Ardèche était en fête. Cet événement d'envergure nationale est coordonné sur le département par l'Arche des Métiers, équipement de la Communauté de communes Val'Eyrieux. Partout sur le territoire, des animations ont été proposées pour "Fêter les Sciences". Plus de 23 000 personnes ont suivi cet événement et partagé ainsi des moments d'échange et de convivialité, en famille et entre amis. Expositions, ateliers, sorties nature, conférences et spectacles, toutes les formes de divertissement et d'enrichissements autour des sciences étaient présentes. À noter que les nombreux hameaux des sciences proposés cette année ont remporté un vif succès. Tous les week-ends, le public

s'est retrouvé à Saint-Jean-de-Muzols, Mars, Coux et Annonay pour ces rendez-vous sciences !

Sans oublier l'incontournable Village des Sciences, point d'orgue de la Fête de la Science, qui a eu lieu les samedi 8 et dimanche 9 octobre sur la commune du Teil et qui a drainé plus de 4 000 visiteurs. Tous se sont laissés prendre au jeu de la découverte, de l'émerveillement et ont parcouru le dédale de stands aux mille et une lumières et aux expériences originales amusantes... C'est aussi ça la science, apprendre en s'amusant !

Services à la population : un pôle majeur de Val'Eyrieux

Un nouveau Contrat Enfance Jeunesse signé

“ Un atout considérable dans le développement des actions et des services dédiés à l'accueil des enfants et des jeunes sur le territoire. ”



Dans le but de développer les services d'accueil en faveur de l'enfance et de la jeunesse (de 0 à 18 ans), la Communauté de communes Val'Eyrieux vient d'approuver le nouveau Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) qui concernera l'ensemble du territoire intercommunal. Ce Contrat est signé avec la CAF de l'Ardèche et la MSA Ardèche, pour une durée de quatre ans (2016-2019). Il repose d'abord sur un diagnostic précis de l'offre de service enfance jeunesse existante et des besoins identifiés sur le territoire pour les usagers, les professionnels concernés et les élus locaux.

C'est surtout un contrat d'objectifs et de financement de plus de cinq millions d'euros passé entre la Communauté de communes Val'Eyrieux, la Caisse d'Allocations Familiales de l'Ardèche et la Mutualité Sociale Agricole (MSA).

Ce CEJ est un atout considérable dans le développement des actions et des services dédiés à l'accueil des enfants et des jeunes sur le territoire, marqué par la réunion dans

un même engagement des structures d'accueil allant de Saint-Pierreville à Saint-Agrève. Chacune, avec sa spécificité, va travailler à l'unisson pour proposer une offre cohérente de services d'accueil aux habitants de ce territoire.

Cette ambition est renforcée par le rôle de coordonnateur, qui sera exercé par Fabien Ravier, déjà directeur du pôle Services à la population. Véritable catalyseur, le coordonnateur va permettre d'unifier les attentes des habitants, les besoins des professionnels et la volonté politique de mettre à disposition des services de qualité. Parmi les 18 fiches actions du CEJ, une nouveauté a émergé : la possibilité d'organiser des formations BAFA et BAFD sur le territoire, tout en bénéficiant du soutien financier des partenaires (CAF et MSA) mais également de la Communauté de communes. C'est un véritable plus pour les jeunes qui souhaitent s'engager dans une formation qualifiante sans avoir à aller sur la Vallée du Rhône pour le faire.

Un portail Internet pour les associations

Un portail Internet dédié aux associations de Val'Eyrieux verra bientôt le jour. Cet outil va permettre d'identifier les associations du territoire et de trouver diverses informations sur leurs activités, le type de public ainsi que les coordonnées d'un responsable en vue de le contacter.

Sa conception a été confiée à l'agence RADIUM et à deux stagiaires de l'école de codeurs Simplon.VE qui ont travaillé sur ce projet depuis l'été dernier. L'outil sera opérationnel dans les prochaines semaines. Cet annuaire associatif sur Internet sera actualisable en temps réel. C'est un avantage par rapport à des guides d'information sur papier dont certaines données pouvaient rapidement être erronées.

Toutes les associations de Val'Eyrieux proposant des activités ont été contactées afin de construire ce portail Internet qui sera utilisable d'ici la fin de l'année 2016 à l'adresse suivante : <http://associations.valeyrieux.fr>.



Le CEJ a été signé en novembre dernier au centre de loisirs du Cheylard.

C'est donc avec enthousiasme mais également solennité au vu des engagements pris par chacun, que le président de Val'Eyrieux, de la CAF et de la MSA se sont retrouvés pour signer officiellement ce nouveau contrat le jeudi 24 novembre.



25 agents participent au dynamisme du pôle Services à la population. Crèches, centres de loisirs, CIAS, mais aussi sport, logement, mobilité, santé... ce sont autant de thématiques qui touchent directement le quotidien des habitants de Val'Eyrieux.



La mobilité sur Val'Eyrieux est régulièrement identifiée comme une réelle problématique notamment pour les personnes âgées, les jeunes et les familles aux ressources modestes. Des services de transport collectif réguliers ou à la demande sont en place mais n'apportent pas des réponses à tous les besoins. Pour alimenter la réflexion des élus sur ces différents points et pour trouver des pistes d'actions permettant d'améliorer la situation locale, la Communauté de communes a accueilli en stage Manon Deléage, étudiante à l'Université de géographie de Clermont-Ferrand en Master 1 développement des territoires.

Durant 5 mois, Manon a réalisé une analyse prospective des besoins locaux en terme de mobilité, construite à partir d'entretiens avec des élus du territoire et des acteurs locaux impliqués sur des actions en faveur de la mobilité. Ses travaux ont été complétés par des recherches d'expériences sur d'autres territoires ruraux.

Le rapport de stage contient des propositions que les décideurs étudient actuellement. Celles-ci concernent des améliorations sur la communication sur les services existants, la réflexion sur de nouveaux itinéraires et de nouveaux horaires sur les lignes en fonctionnement. D'autres préconisations ont aussi été formulées dans l'objectif de limiter les déplacements, de développer l'utilisation de modes de transports plus respectueux de l'environnement ou bien moins coûteux pour les usagers; ces enjeux rejoignent les préoccupations de Val'Eyrieux dans le cadre des démarches TEPOS et TEPCV pour lesquelles la Communauté de communes est lauréate.



3 questions à...



Nadège Sibué,

Conseillère technique de la CAF Ardèche

Pour la CAF de l'Ardèche, quels sont les enjeux du prochain Contrat Enfance Jeunesse de Val'Eyrieux ?

Il me semble que 3 enjeux forts se dessinent: le maintien d'une offre de proximité et accessible aux familles du territoire (modes de gardes diversifiés, lieux d'accueil, lieux d'information), l'accès aux formations BAFA/BAFD pour les jeunes du territoire et, enfin, l'identification du poste de coordination Enfance Jeunesse sur le territoire (personne à l'écoute des attentes et des besoins des familles et des élus, en relation avec les partenaires et les gestionnaires).

En quoi le CEJ de Val'Eyrieux est-il comparable ou différent des autres CEJ de l'Ardèche ?

La CAF de l'Ardèche contractualise de plus en plus avec les intercommunalités car elles portent les compétences Enfance Jeunesse. Ce CEJ fait partie des importants CEJ au vu des montants financiers engagés. La diversité des types de gestion des structures Enfance Jeunesse (intercommunale, associative...) est une richesse de ce CEJ.

Il semble que Val'Eyrieux connaisse son dernier CEJ: que sait-on aujourd'hui des futures modalités de contractualisation sur les thématiques Enfance et jeunesse ?

Sortir d'une logique de dispositif au profit d'une logique de territoire, telle est la volonté de la branche Famille. Elle a le souhait de consolider son accompagnement des territoires, favoriser leur développement.



Aujourd'hui, nous sommes dans une logique avant tout technique et financière trop souvent aux dépens de la stratégie, du projet politique, du conseil en développement. La CAF de l'Ardèche a amorcé ce virage depuis 2012. Cependant, il faudra attendre 2018 et la signature de la nouvelle Convention d'Objectif et de Gestion (COG) entre la CNAF et l'État pour confirmer tout cela.

➤ Développement durable

La maison de retraite de Saint-Pierre-ville bientôt alimentée par des panneaux solaires

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Saint-Pierre-ville projette de mettre en place sur son site de l'EHPAD « Les Myrtilles » une centrale photovoltaïque dont la production d'énergie serait directement consommée par le site. Il s'agit d'un projet exemplaire et exceptionnel, car l'autoconsommation électrique via des panneaux solaires est très peu répandue en France.

« L'idée est venue du directeur de l'EHPAD et d'un conseiller municipal de Saint-Pierre-ville, Guillaume Barras qui est un spécialiste de l'énergie solaire, explique Sabine Loulier, maire de Saint-Pierre-ville et présidente du CCAS. Dans le même temps, la Communauté de communes Val'Eyrieux avait sollicité toutes les communes pour recenser les toitures des bâtiments publics qui pouvaient accueillir des centrales photovoltaïques. Ce projet est donc un bel exemple de coopération entre commune et Communauté de communes. La centrale photovoltaïque permettra de produire presque 20 % des consommations électriques de l'EHPAD et de réduire d'autant la facture; la maison de retraite de Saint-Pierre-ville sera l'une des premières de France à être alimentée en électricité par des panneaux solaires ! »

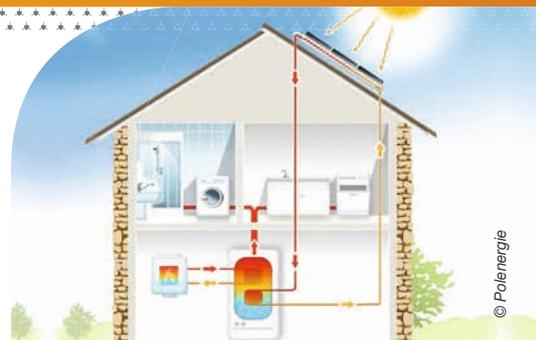
Ce ne sont pas moins de 380 m² de panneaux solaires qui seront installés. L'économie annuelle sur la facture d'électricité du site est estimée à un peu plus de 5 000 € HT.

Henry Herdt, directeur de l'EHPAD des Myrtilles, explique que ce projet s'intègre dans un ambitieux programme de travaux d'agrandissement et de modernisation menés sur l'EHPAD depuis 2012 et une démarche d'ensemble visant à réduire la facture énergétique de l'établissement,

devenue une nécessité : buanderie, cuisine, chauffage, éclairage, la consommation en énergie liée à l'activité de la maison de retraite est importante et la facture en hausse ces dernières années.

La municipalité s'est donc rapprochée de la Communauté de communes qui a inscrit ce projet sur le programme d'actions « Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte », permettant ainsi à la commune de bénéficier de 80 % d'aides sur le projet et d'avoir un retour sur investissement de moins de 5 ans. « Ce type de projet permet de contribuer à la transition énergétique du territoire et s'intègre aux objectifs que nous nous sommes fixés pour devenir un territoire à Énergie Positive, précise Frédéric Picard, vice-président au développement durable de la Communauté de communes. C'est le rôle de la collectivité d'accompagner les communes qui souhaiteraient réaliser des opérations de rénovation de leur bâtiment, de production d'énergie renouvelable, ou toute action permettant de réduire les consommations énergétiques du territoire. »

Les panneaux devraient être installés au cours de l'année à venir et viendront clôturer la démarche de modernisation de l'établissement avec une inauguration programmée fin 2017.



© Polenergie

Val'Eyrieux Territoire à Énergie Positive : lancement des premières actions

« Val'Eyrieux, Territoire à Énergie Positive pour la croissance Verte » : pour atteindre cet objectif, la Communauté de communes, aidée financièrement par l'État lance un grand programme d'actions qui s'adresse à tous ceux qui souhaitent contribuer à la transition énergétique : particuliers, entreprises, communes... les premières actions sont d'ores et déjà lancées et d'autres verront le jour dans les mois à venir.



Particuliers : lancement des primes à l'installation de solaire thermique.

Vous êtes propriétaire de logement(s) et souhaitez installer un chauffe-eau ou un chauffage solaire thermique ? Grâce au programme « Territoire à Énergie Positive », la Communauté Val'Eyrieux peut vous aider financièrement à hauteur de 1 000 € pour l'installation d'un chauffe-eau solaire et de 2 000 € pour l'installation d'un combiné chauffe-eau – chauffage. Ces aides sont cumulables avec le crédit d'impôt, les aides de l'Anah et l'Eco PTZ.

Retrouvez toutes les conditions d'attribution sur valeyrieux.fr, rubrique « particuliers ».

l'EHPAD fabriquera bientôt lui-même son électricité grâce à 380 m² de panneaux solaires.

Pour une **réduction** de la **facture énergétique** des **bâtiments publics**

La Communauté de communes a engagé cet automne un audit énergétique de ses bâtiments publics : complexes sportifs, crèches, espaces d'expositions, bureaux... ; l'ensemble du patrimoine sera analysé sur les trois années à venir.

Ces audits auront pour objectif de définir et de hiérarchiser les travaux nécessaires à l'abaissement du coût global de fonctionnement, tant en

énergie consommée qu'en exploitation et maintenance.

Ce projet, qui entre dans la démarche Territoire à Énergie Positive (TEPOS), doit permettre, à terme, une optimisation de la gestion de l'ensemble de nos installations communautaires tout en apportant plus de confort aux usagers et en privilégiant l'efficacité dans la gestion des fonds publics.



© David Méchin

Communiquer avec **cohérence**

Le programme d'actions mis en place dans le cadre de l'action « Val'Éyrieux, Territoire à Énergie Positive » (TEPOS) peut paraître abstrait et complexe. Il comprend différents fonds d'aides, possibilités de soutiens financiers ou techniques, et surtout touche plusieurs catégories de publics : particuliers, entreprises, associations, collectivités publiques...

Pour que chacun puisse accéder aux possibilités qui sont offertes par cette action, une communication par public va être mise en place sur le site Internet de la Communauté de communes (www.valeyrieux.fr) mais aussi à partir de documents papier, qui seront soit généraux, soit ciblés par catégorie de public.

Pour conforter cette double communication web et papier, un partenariat est en cours de mise en place avec la radio associative

du Cheylard, RDB. Une émission générale présentant le dispositif dans sa globalité devrait être proposée en début d'année 2017, suivie par une série d'émissions thématiques avec des intervenants spécifiques.

Si vous avez des questions ou souhaitez avoir des renseignements sur le dispositif, vous pouvez contacter le Pôle du Développement économique de la Communauté de communes, basé à Pôleyrieux au 09 70 65 01 17.

VAL'ÉYRIEUX
TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE

Un visuel dédié au dispositif a été mis en place, pour un repérage facile et rapide des supports qui lui sont dédiés.

Éclairage public communal : des **aides** pour les **communes**

Grâce à la mise en place d'un fonds de concours, la Communauté de communes soutient financièrement les communes qui s'engagent à moderniser leur éclairage public pour atteindre soit 40 % d'économies d'énergie sur l'ensemble de leur parc, soit 75 % d'économies d'énergie sur la partie modernisée.

Intres, Saint-Andéol-de-Fourchades, Mariac, Saint-Genest-Lachamp, Saint-Christol et Chanéac en ont déjà bénéficié depuis le lancement du fonds au mois de juillet. Les communes intéressées peuvent contacter le Syndicat Départemental d'Énergies de l'Ardèche (SDE 07) pour réaliser un audit de leur éclairage public et programmer les interventions à réaliser (changement des lampes, réduction de l'intensité ou extinction nocturne, dépose des points isolés...). L'aide apportée par la Communauté de communes vient en complément de l'aide financière du SDE 07.



Le quartier de Ladreyt à Intres devrait prochainement bénéficier de la mise au norme de l'éclairage public.

Développement économique

Des **actions en faveur** du **commerce de proximité**

Avec plus de deux cents établissements recensés, les activités artisanales et commerciales de proximité jouent un rôle majeur dans l'économie du territoire. L'Opération Rurale Collective, le soutien aux unions économiques, l'opération « À deux pas mon commerçant »... sont autant de démarches dans lesquelles la Communauté de communes Val'Eyrieux s'implique pour aider les entreprises de proximité.

Trois unions commerciales sur le territoire

Collectif Économique du pays de Saint-Agrève, Union Saint-Martinoise d'Artisans et de Commerçants, Collectif économique du Pays du Cheylard : trois unions commerciales et artisanales sont présentes et actives sur le territoire Val'Eyrieux. Elles regroupent près de 150 entreprises. Favorisant l'échange, l'émulation, la communication et la mutualisation, les unions commerciales permettent aux commerces indépendants de bénéficier de la force de frappe collective pour avancer individuellement. Commerçants, artisans, n'hésitez pas à vous rapprocher de l'union économique la plus proche de vous !

- **Collectif économique du Pays du Cheylard** : président, M. Pascal Bard (Select'Fruits au Cheylard) - Contact : www.commercantsartisanslecheylard.com
- **Collectif économique du Pays de Saint-Agrève** : présidente, M^{me} Valérie Carrette (camping Le Riou La Selle à Saint-Agrève) - Contact : camping.lerioulaselle@live.fr - Tél. : 04 75 30 29 28 - Facebook : [lecollectiféconomiquedupaysdesaintagrève](https://www.facebook.com/lecollectiféconomiquedupaysdesaintagrève)
- **Union Saint-Martinoise d'Artisans et de Commerçants** : présidente, M^{me} Gaëlle Dubois (À l'Épicerie Du Bois à Saint-Martin-de-Valamas) - Contact : usmac07310@outlook.fr - Tél. : 09 81 01 66 95



Une nouvelle édition de l'opération « À deux pas mon commerçant »

Du 5 au 15 octobre s'est déroulée la dixième édition de l'opération commerciale « À deux pas mon commerçant ». La Communauté de communes s'est mobilisée sur cette opération organisée par la CCI de l'Ardèche, en offrant le kit de participation aux presque 200 commerces participants du territoire et en organisant un tirage au sort local. Les lots fournis par la CCI ont été remis aux gagnants en présence des trois unions commerciales du territoire et des élus de la Communauté de communes. Un grand merci aux commerces participants et rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition.



Actualité de l'Opération Rurale Collective Haut-Vivarais

Avec déjà 12 entreprises aidées et un montant total d'aides de 100 000 € attribuées, la troisième tranche de l'opération Rurale Collective suit son cours sur le Haut-Vivarais. Plusieurs entreprises ont d'ores et déjà pu bénéficier des accompagnements proposés par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ardèche : audits personnalisés, accompagnement sur la communication, réunion d'information sur l'accessibilité des commerces... À suivre très prochainement, des ateliers collectifs thématiques sur la gestion des fichiers clients et la communication sur les réseaux sociaux. N'hésitez pas à contacter l'animatrice de l'ORC pour plus de renseignements au 09 70 65 01 17.

Pôle yrieux fait le plein !

Inaugurée en 2012 avec pour volonté de dynamiser la création d'activités et le soutien aux acteurs économiques du territoire, la pépinière d'entreprises Pôle yrieux est aujourd'hui complète avec l'installation dans le dernier bureau disponible de la société « TIPS AUTOMATION », dirigée par Vincent Blachier de retour sur ses terres boutiétoises. Bureau d'étude spécialisé dans l'automatisme industriel, cette société est venue compléter la pépinière en juillet. Ainsi après la société « ELLIPSE IMPRESSIONS », spécialisée dans la communication tous supports, créée par Nathalie Bourcet installée en janvier, il est satisfaisant de constater que les efforts pour l'installation des entreprises portent leurs fruits.

Pôle yrieux, c'est donc aujourd'hui : 3 entreprises pour 8 emplois, une école de codeurs numériques qui forme 15 apprenants, des permanences régulières autour de l'emploi et de la création d'activités (Chambre d'agriculture, site de proximité centre Ardèche, CEFORA, POLLEN Scop...) et le pôle économique de Val'Eyrieux qui porte de nombreux dossiers (commerce de proximité, transition énergétique, zones d'activités...).

Avec la mise en place du FabLab en cette fin 2016, Pôle yrieux s'affiche comme un pôle entrepreneurial, innovant et collaboratif complet.



Association Labo.VE : structurer le développement numérique

La Communauté de communes a été à l'initiative des projets Simplon.VE (école de codeurs) et FabLab.VE (atelier de fabrication) en 2014. Val'Eyrieux souhaite aujourd'hui s'appuyer sur l'association Labo.VE créée en 2015 pour porter juridiquement ces deux projets, afin de donner une plus grande souplesse et réactivité au développement numérique.

Début octobre, une assemblée générale extraordinaire a vu l'élection d'un nouveau bureau et d'un nouveau président en la personne de Jean-Bernard Huet, architecte-web et formateur, qui travaille avec l'association depuis plusieurs mois.

Val'Eyrieux, mettant à disposition des locaux et le personnel pour le développement de ces projets, la gouvernance associative a été choisie pour sa souplesse. Labo.VE est ainsi le "bras armé" de la partie numérique du développement économique de Val'Eyrieux.

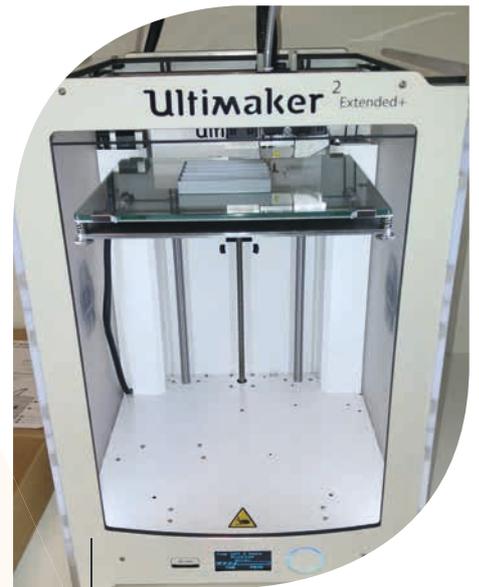
Une convention d'objectifs passée entre la Communauté de communes et l'association Labo.VE renforce ce partenariat structurant pour le territoire, en rappelant les objectifs affichés par Val'Eyrieux : le numérique au service du développement économique.

Avec l'ouverture du FabLab sur Pôleyrieux, et la mise en place d'un nouveau bureau, le Labo.VE lance maintenant un appel à adhésion à tous les passionnés, curieux,

bricoleurs, bidouilleurs, artistes qui souhaiteraient s'inscrire dans un projet collaboratif numérique innovant et dans le sens de notre ruralité active. Le FabLab.VE est un espace de 110 m² dédié au prototypage, à la création, à la collaboration et aux partages de connaissances. C'est un atelier de fabrication ouvert où chacun peut créer des objets, un lieu à s'approprier, avec à disposition un large panel d'outils numériques : matériels électroniques et de bricolage, fraiseuse, découpeuse laser, outils de conception 2D et 3D, imprimante 3D. Il permet ainsi de manipuler, d'inventer, de tester, et d'apprendre...

Au sein du FabLab de Val'Eyrieux, vous avez ainsi la possibilité de créer le prototype d'un nouveau produit tout comme vous pouvez réaliser une œuvre d'art, reproduire le bouton cassé de votre machine à laver ou vous former à la conception sur ordinateur. Ce lieu est ouvert à tous, il suffit de pousser les portes de Pôleyrieux et venir faire connaissance...

Des portes ouvertes seront organisées et des événements mis en place pour que la population, les artisans, les entreprises puissent s'approprier ce lieu collectif.



L'imprimante 3D est un des outils qui seront à disposition des utilisateurs du FabLab.

École de codeurs : la seconde promo se termine

L'école Simplon.VE a été aussi à l'honneur en ce dernier trimestre, avec la fin de la promotion 2 qui aura permis à 15 stagiaires d'apprendre le développement informatique, la création de site web et d'applications. Une deuxième promotion qui, espérons-le, aura la même réussite que la promotion 1 avec près de 70 % de retour à l'activité dans le numérique un an après la fin de formation. Par ailleurs, 5 stagiaires de la promotion 1 ont reçu un Titre Professionnel de développeur web (Niveau Bac+2) obtenu à l'issue de la formation. Simplon.VE est aujourd'hui une des rares formations en Ardèche qui permet d'obtenir un diplôme post-bac, de plus dans une filière active et en développement constant. C'était la volonté première du projet Simplon.VE, et c'est aujourd'hui chose faite, les chiffres le prouvent.

Val'Eyrieux est fier de l'aboutissement de ces projets et continue à soutenir le développement économique par le numérique car ce n'est pas une simple mode mais bien une révolution en marche pour rester compétitif dans un monde où tout s'accélère.



Les 15 stagiaires de la promo 2, accompagnés des 5 diplômés de la promo 1.

Pour plus de détails, si vous souhaitez vous préinscrire pour la 3^e promotion de l'école Simplon.VE, si vous voulez en savoir plus sur le FabLab, ou simplement vous inscrire dans le projet de l'association Labo.VE, vous pouvez contacter Marie-Laure Freyrier au 0970650117.

Culture

Couvrir le territoire et toucher tous les publics

La Communauté de communes s'est fixé comme objectif de proposer à chacune des communes d'accueillir au moins une fois sur deux ans un spectacle professionnel de la saison culturelle Val'Eyrieux. L'ensemble de cette programmation culturelle itinérante et pluridisciplinaire a la volonté d'être financièrement accessible à tous et de proposer des esthétiques variées.

La politique culturelle de la collectivité se décline ainsi en plusieurs axes :

- La programmation d'une saison culturelle qui a réjoui environ 3717 spectateurs avec une trentaine de représentations, résidences d'artistes et stages (cirque, danse, musique, théâtre...) sur l'ensemble du territoire en lien avec des partenaires comme Quelques p'Arts, le Centre National des arts de la rue de Boulieu-lès-Annonay, le Théâtre de Privas et la Comédie de Valence, le cofinancement avec le Haut-Lignon du

festival Musiques en Vivarais-Lignon, mais également le portage de deux festivals que sont le Festival Musique et Or dans la Vallée du bijou et le Festival des Articulés au Cheylard avec près de 5 000 spectateurs en 2016.

- Un réseau intercommunal de lecture publique avec trois médiathèques pilotes et quinze points lecture et le réseau du Pays-Lecture en partenariat avec la Communauté de communes du Haut-Lignon à l'origine de nombreuses actions culturelles (le Printemps des Poètes au mois de mars, le Labo 43/07 à l'automne...)
- Le soutien financier aux événements culturels portés par des associations dans des domaines variés tels que le spectacle vivant, les arts plastiques et le patrimoine. Les grands rendez-vous phares du territoire ont eu lieu comme Les Lectures sous l'Arbre (5 000 spectateurs), Equiblués

(25 000 spectateurs), Le Village des Musiciens (7 000 spectateurs)

Une attention particulière a une nouvelle fois en 2016 été portée à des publics spécifiques, en plein apprentissage ou en perte d'autonomie, pour qu'à tous les âges de la vie, l'accès à la culture soit facilité. Cette année les EHPAD du Cheylard et de Saint-Martin-de-Valamas, les écoles de Saint-Michel-d'Aurance, Saint-Martin-de-Valamas, des Nonières et de Mariac, le collège et le lycée du Cheylard, le collège de Saint-Agrève ont eu des accès privilégiés à des expériences culturelles.

Rendez-vous en 2017 avec un programme toujours aussi riche et éclectique.



L'École du vent... un site engagé par nature!

« Engagement », « valeurs », « éthique », sont quelques-uns des maîtres mots pointés par un audit récent sur le site. En tout, près de 400 points ont ainsi été analysés allant du service offert au public, à la communication, en passant par l'accueil, le confort ou encore la propreté du site ainsi que le professionnalisme de son équipe. Le sens offert par le lieu a particulièrement été mis en avant dans cette enquête.

Morceau choisi : « *L'École du vent est un lieu d'éthique qui, par une approche poétique, sensorielle, éducative, apporte du sens à la société d'aujourd'hui. On y parle d'énergies renouvelables, de protection de la nature, de respect de l'environnement, d'écologie, [...] le tout avec une ouverture sur le monde et le développement durable.* »

Actuellement, l'École du vent est en lice pour renouveler son label Qualité Tourisme. Le dossier sera ainsi défendu au Comité Régional de Gestion de la Marque constitué de la CCI de Région et de la Direccte. Pour Mathilde Cognet, directrice du site : « *c'est tout autant le chemin qui compte dans l'exigence qualitative que l'obtention du label en lui-même. Si les résultats sont encourageants, ils ne doivent néanmoins pas occulter la réalité que peut rencontrer*



un site isolé. Un sacré pari, porté par un travail d'équipe au quotidien ».

L'exposition sur les chauves-souris prolongée jusqu'à la fin de l'année

Annoncée jusqu'à la fin des vacances de Toussaint, l'exposition temporaire de l'année sera proposée également pendant les vacances de Noël, l'occasion de voir ou revoir cette exposition créée en interne et avec pour partenaires le Muséum d'histoire naturelle de Bourges, le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche et les associations régionales de sauvegarde des chiroptères. L'exposition deviendra par la suite itinérante. Des contacts sont déjà pris pour la faire voyager vers le Nord-Pas-de-Calais.

Des changements dans l'équipe

L'année a également été marquée par le renouvellement de l'équipe de médiation. Clarisse s'en est allée pour une expérience personnelle en maraîchage tandis que Franck est parti pour une mission humanitaire au Togo. Deux nouveaux agents ont été recrutés pour les remplacer. Simon et Annelise accueilleront désormais les visiteurs aux côtés de l'équipe déjà en place. Notons également la présence appréciée de Julie, volontaire en service civique venue grossir les rangs pendant 7 mois (voir page 16).



Une 11^e édition pour le Festival des Étoiles

Cette année encore, le succès était au rendez-vous pour le Festival des Étoiles du Haut-Vivarais dont c'était la 11^e édition! Plus de 1 200 personnes se sont réunies à Planète Mars, Observatoire Hubert Reeves pour découvrir et échanger autour des étoiles. La température était fraîche mais le soleil bien présent offrant 3 jours de festivités placés sous le signe de la bonne humeur et de la convivialité.

Des centaines de personnes se sont ainsi retrouvées dans les champs, les yeux rivés vers le ciel, observant le ciel étoilé à l'œil nu ou aux instruments. Saturne et ses anneaux, Mars et sa couleur « rouille » ou encore Jupiter, la plus grosse planète du système solaire... des lectures du ciel guidées par les médiateurs de Planète Mars et les membres du CAM (Club d'Astronomie de Mars).

Les enfants ont pu participer aux ateliers télescopes, satellites, drones et fusées, d'autres fabriquaient un petit robot vibrant ou un avion en papier à lancer le plus loin possible sur la piste! Pendant ce temps-là, les adultes s'égarèrent dans la maquette du système ou encore testèrent des télescopes, pour la première fois pour beaucoup d'entre eux.

Enfin les différentes conférences programmées ont tout autant captivé le public, tant la variété des sujets était riche d'enseignement pour tous : l'expansion de l'univers, la vie sur Mars, les exoplanètes, la mécanique quantique, animées par des scientifiques de renom, chercheurs, spécialistes ou astronomes amateurs. Coorganisé par l'Arche des Métiers et le Club d'Astronomie de Mars, le Festival des Étoiles du Haut-Vivarais a une nouvelle fois ravi le public.



Le Festival des étoiles est un rendez-vous culturel à la portée de tous!

Tourisme

Vallée du bijou : un outil à large rayonnement

Ce sont à l'origine les communautés de communes du Pays du Cheylard et des Boutières qui ont décidé de valoriser ce patrimoine connu et reconnu de l'industrie du bijou, qui présentait alors sur leur territoire la plus forte concentration de France.

Un plan d'actions commun est donc défini, qui donnera naissance à la Vallée du bijou en 2010. Autour de ce projet commun, des objectifs plus larges sont identifiés, comme

la construction de produits touristiques, le développement de manifestations et d'animations sur la thématique du bijou. Concrètement cela se traduit par la mise en place de rendez-vous réguliers (la Saint-Valentin, le Festival du Bijou), par une complémentarité logique avec les réseaux existants (l'Arche des Métiers, l'École du Vent, les offices de

tourisme) et par une déclinaison à l'unisson des richesses des deux pays.

Aujourd'hui, ces deux Communautés de communes sont réunies au sein de la Communauté de communes Val'Eyrieux. La collectivité se veut un outil de formalisation du projet de territoire,

en concertation avec les acteurs locaux et un outil de réflexion et d'organisation de

l'action économique. C'est dans la continuité de ce projet que la maison du bijou a vu le jour. Bientôt, l'atelier du bijou* viendra compléter cette offre, et permettra de mettre en valeur cet héritage industriel. La Vallée du bijou rayonne ainsi sur le patrimoine économique, naturel, touristique et culturel, au bénéfice de l'ensemble du territoire.

*Voir article en page 4.



Une saison estivale réussie pour la maison du bijou

Ouverte au début de l'été 2015 et inaugurée en février dernier, la maison du bijou est l'espace d'interprétation privilégié de l'histoire et des savoir-faire de la bijouterie sur le territoire des Boutières. Cet été, en juillet et août, ce sont près d'un millier de personnes de tous horizons géographiques qui ont découvert cet univers précieux.

En plus des visites libres, la maison du bijou proposait, en partenariat avec l'Arche des Métiers, un programme d'animations variées à destination des petits comme des grands. Les « vendredis récréatifs » ont ponctué les vendredis après-midi de la maison du bijou avec des ateliers enfants sur les thèmes « médaillons gravés », « parure néolithique » ou « collier de

dents d'ours ». De nombreux enfants sont repartis avec leur création. Pour les parents, des visites guidées des espaces d'exposition permanente de l'Arche des Métiers et de la maison du bijou étaient proposées tous les samedis et dimanches.

Enfin, l'été 2016 a également marqué la première édition de la nocturne du bijou, mardi 19 juillet, où plus de 200 personnes ont apprécié de 18 h à minuit l'exposition-vente des artisans bijoutiers de la vallée, les visites guidées de la maison, les ateliers pour enfants et le concert du groupe Marcel et Lola. C'est donc un bilan positif pour cet espace d'interprétation qui a fêté en juillet 2016 sa première année d'ouverture.

la maison du bijou



Les salles de la maison du bijou ont été régulièrement investies par les ateliers de l'été.

La maison du bijou est ouverte toute l'année du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Informations : 04 75 64 80 97 ou sur www.lavalleedubijou.com

EN BREF ////////////////

Un nouveau bureau pour le Festival du bijou

L'association qui organise tous les deux ans à Saint-Martin-de-Valamas le Festival du bijou, s'est dotée d'un nouveau bureau composé ainsi : Gilbert Giraud, président ; Christophe Sarmiento, président adjoint ; Didier Rochette, trésorier ; Eliane Adrien, trésorière adjointe ; Nadia Roux, secrétaire ; Laura Deleage, secrétaire adjointe. À noter dans vos agendas, le prochain Festival du bijou est prévu les 9 & 10 septembre 2017.

La Vallée du bijou sur le net

Quelques clics suffiront dorénavant pour découvrir le patrimoine industriel, culturel, économique et touristique que valorise la Vallée du bijou. Sur le site officiel (www.lavalleedubijou.com) vous trouverez la genèse de ce beau projet, mais aussi les bijoutiers qui y sont présents, ainsi que toutes les informations nécessaires sur la maison du bijou : l'agenda, l'exposition temporaire, les informations pratiques... Prochainement, une partie sera dédiée à l'atelier du bijou, complétant ainsi le contenu de ce site Internet en ligne depuis quelques mois déjà.

Une belle saison touristique à échelle intercommunale

Sur les mois de juillet et août, l'Office de Tourisme Intercommunal (OTI) accueille les visiteurs 7 jours/7 sur ses 4 antennes situées à Saint-Pierreville, Le Cheylard, Saint-Martin-de-Valamas et Saint-Agrève. Sur cette période, près de 15 000 visiteurs ont bénéficié des conseils avisés des conseillers en séjours.

L'OTI a également proposé des accueils hors les murs qui permettaient d'aller à la rencontre des touristes et vacanciers. Ces pots de bienvenue hebdomadaires ont permis de présenter les spécialités locales soit par le biais d'un intervenant spécialiste thématique ou à travers un marché de producteurs. Le point d'orgue a été celui de Saint-Martin-de-Valamas le 1^{er} août puisqu'il a combiné le traditionnel pot de bienvenue avec le marché de producteurs, la venue du car food'Ardèche, des ateliers proposés par l'Arche des Métiers et un concert gratuit sur la place du village. En tout, l'ensemble des pots de bienvenue a réuni près de 1 150 personnes.

L'OTI était également présent lors d'événementiels d'envergure comme le Festival des Étoiles à Mars. L'objectif étant de présenter l'offre touristique là où se trouvent les visiteurs afin de leur donner envie de revenir chez nous.

Des cinémas de plein air ont été proposés tout au long de l'été. Cette action permet de projeter des films récents aux villages ne disposant pas d'une salle de projection dans des conditions professionnelles. C'est

ainsi 729 personnes qui ont profité des joies du cinéma sous les étoiles.

L'Office de Tourisme a organisé des rendez-vous tout au long de l'été à travers une programmation spécifique : les estivales.

Ces différents rendez-vous ont proposé de découvrir des activités locales sous forme de visites d'exploitations, de démonstrations ou de présentation. Ainsi, les visiteurs ont pu visiter une chèvrerie, découvrir les coulisses des salaisons Teyssier, s'initier à des recettes de cuisine, etc. Ces rendez-vous récurrents ont attiré 800 personnes.

Une randonnée nocturne organisée par l'Office de Tourisme a réuni quelque 350 participants. Cette activité a été proposée afin de en mettre valeur la Dolce Via au fur et à mesure de l'extension de cet équipement. Cette année c'est donc le tronçon Le Cheylard – Saint-Martin-de-Valamas qui a été mis à l'honneur.

La randonnée est une offre touristique majeure du territoire; l'Office de Tourisme est à cet effet dépositaire du nouveau topoguide randonnée Val'Eyrieux. Durant ces mois d'été, ce sont plus de 250 exemplaires du topoguide et plus de 350 fiches randonnée qui ont été vendus.

L'année 2016 a été riche et dense du côté de l'Office de Tourisme Intercommunal Val'Eyrieux qui continue à se structurer afin d'accueillir toujours mieux les visiteurs.

Le Marathon de l'Ardèche continue sa progression

Le départ a eu lieu le dimanche 4 septembre 2016 à La Voulte-sur-Rhône. Sous un soleil de plomb, les coureurs ont alors parcouru les 42,195 km qui les ont menés à la base aquatique Eyrium sur la commune des Nonières pour franchir la ligne d'arrivée.

Comme à son habitude, l'évènement proposait plusieurs formules : la formule classique marathon à parcourir individuellement, le relais à 2 et le relais à 4 qui permettent de partager l'effort en équipe. La nouveauté de l'année 2016 était le Challenge Interentreprises qui proposait aux participants de courir en défendant les couleurs de leur entreprise.

Une belle diversité de formules pour un bel évènement qui a rassemblé 664 participants, choyés par 200 bénévoles ! Cette course est organisée par l'Office de Tourisme Intercommunal Val'Eyrieux en partenariat avec la Communauté de communes Val'Eyrieux et la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche.



© Jérôme Genée

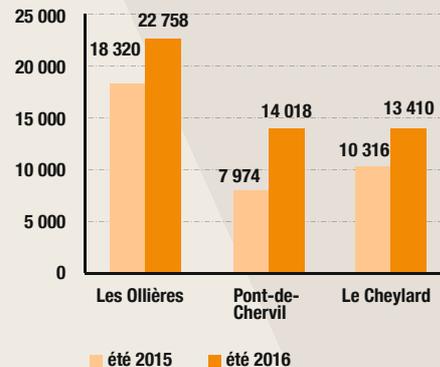


La Dolce Via : un succès grandissant

Depuis cet été, la Dolce Via propose 75 km de voie douce aménagée et sécurisée, en vallée de l'Eyrieux, reliant Saint-Laurent-du-Pape à Saint-Martin-de-Valamas, puis Le Cheylard à Lamastre.

La qualité des aménagements, le cadre naturel préservé et la réglementation de la circulation, font de cet itinéraire un atout touristique important pour le territoire. Son succès est d'ailleurs grandissant, comme en témoignent les derniers chiffres de fréquentation de la saison estivale 2016 des éco-compteurs installés le long de l'itinéraire par l'Agence de Développement Touristique de l'Ardèche, comptabilisant les passages des piétons et vélos.

Fréquentation sur la Dolce Via en été (nombre de passages) – Comparaison 2015-2016



Autre réussite, l'utilisation par les cyclistes des lignes 12 et 5 du transport départemental Le Sept, équipées de porte-vélos d'avril à octobre. En 2015, plus de 800 vélos ont été transportés sur la ligne 12, la plus utilisée par les cyclistes.



Pratiques les bus équipés de porte-vélos pour rejoindre son véhicule !

Ressources humaines

Nouvelles réglementations et restrictions budgétaires

La Communauté de communes Val'Eyrieux s'apprête à mettre en œuvre de nouvelles mesures réglementaires qui touchent le statut des agents de la fonction publique (territoriale, d'État et hospitalière), voulues par le gouvernement. Elles réforment en profondeur les modalités de traitement des carrières et visent globalement à en simplifier les règles de gestion. Avec ces mesures, l'État cherche à réduire les inégalités, à valoriser les parcours professionnels et à assouplir les possibilités de mobilité à l'intérieur des fonctions publiques.

Le « transfert prime/point » qui ne concerne que les fonctionnaires, est l'élément le plus marquant de cette réforme. Les fonctionnaires de toutes les catégories et de tous les grades verront apparaître des modifications dans leur rémunération à travers une augmentation de leur traitement de base indiciaire et un abattement de leurs primes se situant entre 167 € à 389 € par an en fonction des catégories. L'agent conservera en année 0, le même revenu net mensuel mais cotisera davantage pour sa retraite. De surcroît, l'État a prévu de procéder à de nouvelles revalorisations des indices de rémunérations pour toutes les catégories jusqu'en 2020. Il s'agit donc d'une mesure protectrice pour les fonctionnaires qui verront leur carrière bonifiée.

Si les contractuels ne sont pas concernés par le mécanisme du transfert primes/points, ils bénéficieront toutefois des revalorisations indiciaires puisque la collectivité par mesure d'équité sociale, a décidé de calquer la carrière des contractuels sur celle des titulaires. Ainsi

pour maintenir cette équité, Val'Eyrieux opérera également une réduction de leurs primes pour neutraliser la hausse de leur salaire de base.

L'effet de cette mesure est à première vue financièrement neutre. Elle ne l'est en fait pas pour la collectivité qui aura dès la mise en place de cette réforme, une part accrue de brut et de cotisations patronales à payer, et ceci de manière non négligeable jusqu'en 2020. Les estimations donnent un coût supplémentaire pour Val'Eyrieux s'élevant approximativement à 4500 € en première année sans compter les avancements et revalorisations ultérieures.

Par souci de simplification, le régime de primes des agents de la fonction publique est lui aussi touché par cette réforme. S'il existe aujourd'hui une grande variété de primes en fonction de la filière, du grade et du niveau de sujétions particulières de l'agent, le nouveau régime indemnitaire ne sera plus constitué que de deux types de primes, une prime se fixant sur la fonction et le niveau d'expérience et de responsabilité et une prime facultative tenant compte de l'engagement professionnel.

Désormais, le régime indemnitaire ne sera plus réfléchi en fonction du grade acquis mais en fonction du rôle et des missions confiées à l'agent. Il valorisera ainsi la fonction et restitue un équilibre entre les différentes filières.

Val'Eyrieux va donc mettre en place ce nouveau dispositif pour ses agents titulaires et contractuels de droit public, sans que celui-ci ne constitue un surcoût pour la Collectivité.



ZOOM SUR //

Les services civiques

Depuis le courant de l'été 2016, Tom Fer et Julie Néau sont accueillis en service civique à la Communauté de communes Val'Eyrieux. Tom Fer participe aux missions de médiation de l'Arche des métiers tandis que Julie Néau collabore aux côtés de l'École du vent.

À travers ces expériences citoyennes, Julie et Tom peuvent développer leurs compétences en animation et facilitent leurs futures recherches d'emploi.

À noter : l'École du Vent pourra accueillir un nouveau service civique à l'issue de la mission de Julie, en début d'année 2017.



EN BREF //

Représentants du personnel et prévention

Les représentants du personnel, après près de deux ans d'exercice au sein du CT et CHSCT, se sont bien emparés des missions qui sont les leurs et tissent des liens auprès des équipes pour comprendre les besoins des agents, tout en se rapprochant de l'Assistant Prévention et de la DRH pour mettre en œuvre le plan d'actions annuel de prévention. Si Val'Eyrieux n'est pas une structure « à risque », des actions correctives doivent permettre de travailler dans les meilleures conditions de sécurité et de sérénité.

Sports

Une soirée évènement pour le sport associatif

La traditionnelle soirée dédiée au sport associatif a eu lieu le jeudi 3 novembre dernier à Chanéac. Durant cet évènement, un bilan de la saison sportive des associations locales pour la saison 2015-2016 a été présenté. Force est de constater que les associations sportives se portent bien sur notre territoire au regard de la richesse des disciplines proposées, du nombre de bénévoles et éducateurs investis, des équipes engagées et des résultats obtenus.

Plusieurs équipes ou sportifs ont été distingués par les élus présents. Le trophée des sports de Val'Eyrieux a été remis à Ophélie Vigne, cavalière originaire d'Accons, vice-championne de France d'équitation en catégorie Hunter club 2, à Cyril Tallaron, parapentiste de Borée, champion de France pompiers en parapente et au Football Club Cheylarois pour ses actions et l'engagement du club en faveur de la citoyenneté et du fair-play. D'autres équipes et sportifs émérites ont également été récompensés pour leurs bons résultats.

La soirée s'est terminée autour du verre de l'amitié qui a permis aux participants d'échanger sur leurs activités et de mieux faire connaissance.



Une jeune championne belge au Cheylard cet été

Lorsque l'on s'apprête à participer au championnat d'athlétisme de Belgique on comprend que l'entraînement est primordial même durant les vacances. Hanne Van Loock est une jeune sportive belge, avec déjà un beau palmarès: elle a été championne belge d'heptathlon (épreuve sportive d'athlétisme constituée de sept disciplines), en catégorie des moins de 16 ans. Hanne est venue passer quelques jours au Cheylard cet été avec sa famille et elle préparait alors sa participation aux championnats de Belgique d'épreuves combinées, dans la catégorie des moins de 18 ans.*

La famille Van Loock a précisément choisi de venir passer leurs vacances sur le secteur du Cheylard de par la présence et la mise à disposition des équipements sportifs permettant à Hanne de s'entraîner sur différentes disciplines (course, sauts, lancers...) tout en profitant du cadre local pour se détendre. Hanne, sa jeune sœur Stien et leurs parents ont été accueillis officiellement sur le territoire le 2 août dernier, par Roger Perrin, vice-président en charge des sports et Fabien Ravier, directeur du pôle Services à la population au sein de Val'Eyrieux.

*Hanne Van Loock a terminé 3^e au classement final d'heptathlon.



Roger Perrin aux côtés de Hanne Van Loock et sa famille.

Services techniques

La **gestion** de l'**eau** et de l'**assainissement** sur le **territoire**

Depuis le 1^{er} janvier, la Communauté de communes a pris en main la gestion de l'eau et de l'assainissement sur les 34 communes qui composent son territoire.

Par la création d'un service de régie et le recrutement d'un responsable, Rémi Bourret, la Communauté de communes a démontré sa capacité à s'organiser pour faire face à cet enjeu de taille.

Il a fallu s'approprier les problématiques de chaque commune, leur mode de fonctionnement, la gestion de leurs équipements. Avec beaucoup de professionnalisme, Rémi Bourret s'est attaché à bâtir l'exploitation de ce service en alliant visites de terrain avec les maires et personnels communaux, et mise en cohérence des modes de fonctionnement. Les services administratifs se sont aussi impliqués en mettant en place la gestion des usagers. Ainsi un règlement de service a été validé et transmis à chaque abonné avec sa facture.

Un deuxième axe de travail a occupé élus et techniciens dès le début de l'année : la prise de connaissance des programmes de travaux engagés ou prévisionnels des 20 communes.

Ils ont été rassemblés afin de déterminer la prospective financière nécessaire pour les budgets actuels et à venir de l'eau et de l'assainissement.

Ainsi, pour l'assainissement, certains projets ont été poursuivis :

- la création d'un local de stockage de boues sur Saint-Agrève ;
- l'extension du réseau d'assainissement sur le quartier de Valamas à Saint-Martin-de-Valamas ;
- la poursuite du schéma directeur sur les 14 communes de l'ex-Pays du Cheylard ;
- la poursuite du schéma d'assainissement sur Borée.

D'autres, après la recherche de financements, ont pu être démarrés :

- l'extension du réseau d'assainissement sur le quartier de Noirois à Dornas ;
- l'extension du réseau d'assainissement vers l'usine Teyssier à Saint-Agrève ;
- le lancement d'un schéma directeur sur Saint-André-en-Vivaraire, Saint-Pierreville et Saint-Martin ;
- l'extension de réseau vers le quartier de Gailhac à Rochepaule ;
- la mise à l'étude de l'extension du réseau d'assainissement vers le quartier de Villebrion à Accons.

L'eau n'a pas été mise de côté et le programme de travaux 2016 a été particulièrement chargé.

La poursuite des procédures ou travaux de mise en conformité des captages ont demandé un suivi technique attentif sur une quinzaine de communes.

Des projets ont été poursuivis ou lancés en 2016 :

- l'interconnexion de Bois Soubeyrand à Saint-Genest-Lachamp ;
- le renouvellement de conduites à Mariac ;
- le lancement de schémas directeurs sur Chanéac, Saint-Clément et Saint-Martin-de-Valamas, ou leur poursuite sur Saint-Martial ;
- la sécurisation des Hameaux Echamps / Chauvy sur Borée ;
- l'interconnexion du Hameau de Serre à Chanéac ;
- la mise à l'étude de certains projets d'extension.

Cette première année a été l'occasion d'une prise de connaissance très rapide des enjeux de ce territoire. Le travail n'est pas terminé, 2017 verra la première phase de l'harmonisation tarifaire et de la gestion des services de régie.



Territoires

La fibre optique pour tous dans 10 ans

Aujourd'hui, la seule dynamique de marché ne permet pas de couvrir l'ensemble des territoires car les opérateurs des sociétés privées (incluant l'opérateur historique Orange/France Télécom), font le choix de desservir les zones denses, plus rentables, au détriment des zones moins denses.

La fracture numérique qui était apparue autrefois pour la télévision et la téléphonie se crée à nouveau sur la technologie Internet (sur le haut et très haut débit).

Le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique de l'Ardèche et de la Drôme (SDTAN) a fixé comme objectif le déploiement des réseaux fibre optique à la maison en 10 ans.

Plus forts ensemble

La Région Rhône-Alpes, le Département de l'Ardèche et le département de la Drôme ont décidé en 2007 d'unir leurs forces en vue de ce déploiement de communications électroniques à très haut débit sur les deux départements, au sein du Syndicat mixte Ardèche Drôme Numérique (ADN). Les Communautés de communes et d'agglomération des deux départements se sont vu proposer par la suite d'entrer dans la gouvernance du syndicat, dans le but de s'affilier à ce projet. En adhérant au syndicat ADN en 2015, la Communauté de communes Val'Éyrieux a confirmé sa volonté de soutenir le développement économique, touristique et social du territoire.

Un projet ambitieux

Ce grand projet est en effet assimilé à celui du déploiement du réseau téléphonique : l'objectif fixé est la couverture en fibre optique de 97 % des foyers à l'horizon 2025.

Il peut sembler ambitieux mais est essentiel pour l'attractivité de nos territoires ruraux, et va nécessiter une forte mobilisation technique et financière de toutes les collectivités. Le déploiement de la fibre optique pour tous impliquera l'installation de 311 000 prises d'ici 2025, dans 642 communes, en priorisant celles qui ne bénéficient pas d'une bonne couverture haut débit ADSL. 16 000 prises devraient déjà être déployées sur une vingtaine de communes du territoire Drôme-Ardèche d'ici fin 2016.

Un financement partagé

Le schéma de déploiement a dû être validé par chaque Communauté de communes et d'agglomération partenaire, qui s'engage financièrement dans ce projet. ADN a d'ailleurs souhaité qu'une solidarité financière joue. Ainsi, la participation des Communautés de communes et d'agglomération pour chaque prise est la même (300 €) que les travaux de déploiement soient réalisés en zone rurale ou en zone urbaine. Il faut souligner que ce coût pour les territoires est amoindri par le financement partagé par l'État, les départements de l'Ardèche et de la Drôme et la Région, sachant que le coût moyen d'une prise est estimé à 1 350 €.

Plus de 12 000 prises prévues sur Val'Éyrieux

Sur Val'Éyrieux, les communes de Mariac et Accons seront les premières à être raccordées en 2016-2017, suivies par les



© syndicat mixte ADN



© syndicat mixte ADN

communes du Cheylard, Saint-Michel d'Aurance, Jaunac, Saint-Cierge-sous-le-Cheylard et Saint-Jean-Roure en 2018, puis Saint-Agrève en 2019, pour un total de 5 680 prises. Au terme des 10 ans, ce sont a minima 12 060 prises qui devraient être installées sur le territoire. Cela représente un investissement pour Val'Éyrieux de plus de 3,5 M €. Mais c'est une participation publique nécessaire à la réalisation du déploiement de la fibre optique sur son territoire.

Du côté des communes concernées, le plan d'adressage communal (la numérotation des maisons et dénomination des rues et routes) doit être impérativement effectué pour que l'étude de déploiement soit possible. Au-delà de l'investissement, ADN a déjà sélectionné un exploitant de réseau, qui sera à son tour chargé de retenir les fournisseurs d'accès qui viendront proposer aux habitants la meilleure offre.

Agenda

Des événements proposés
par la Communauté de
communes Val'Eyrieux
de janvier à juin 2017.

La Maison – Marguerite
Duras & Cécile Backès –
Théâtre

Judi 26 janvier
2017

En partenariat avec la
Comédie de Valence.
Saint-Martin-de-Valamas – Salle du Pont à
20 h. Tarifs: 13 €/ 10 €/ 7 € – Tout public
dès 12 ans.



Le Printemps des Poètes
Du 4 au 19 mars 2017
Proposé par le Pays Lecture.
Gratuit – Tout public.

Autour de La Maillan –
Noémie Lamour – Cabaret
En partenariat avec
le Théâtre de Privas
et le Train-Théâtre.

Judi 30 mars 2017

Saint-Julien-Boutières –
Salle polyvalente à 20h30.
Samedi 1^{er} avril 2017
Saint-Michel d'Aurance –
Salle des fêtes à 20h30
Tarifs: 5 €/gratuit pour les moins de
16 ans - Tout public dès 12 ans.



VentriOque! –
C^{ie} Anidar (Ain) –
Théâtre &
ventriloquie

En partenariat avec
les P'tites Envolées
du Théâtre de Privas.

Judi 2 février 2017

Saint-Julien-Labrousse – Salle des fêtes
à 20h30.



Samedi 4 février 2017

Saint-André-en-Vivarais – Salle des fêtes
à 20h30.
Tarifs: 5 €/gratuit pour les moins de 16 ans -
Tout public dès 12 ans.

MUSIQUE ET OR
DANS LA VALLÉE DU BIJOU

Repas-concert

"Exotisme culinaire et musical"

Samedi 4 février 2017

Le Cheylard – Salle de La Chapelle à 20 h.
Tarifs: 12 €/5 € – Tout public.

Saint-Valentin – Exposition-vente
de bijoux

Vendredi 10 et

samedi 11 février 2017

Le Cheylard – Salle de La Chapelle.

Spectacle musical "Three little
cochons and the loup"

Dimanche 12 février 2017

Saint-Martin-de-Valamas – Salle du Pont
à 15 h. Tarifs: 12 €/5 € – Tout public.

Concert de clôture: récital de piano
avec Claire Desert et Florent Boffard

Samedi 18 février 2017

Le Cheylard – Salle du Pont à 20 h.
Tarifs: 12 €/5 € – Tout public.

Printemps de la randonnée
Du 2 avril au 24 juin 2017

Broadway En Chanté
– Isabelle Georges –
comédie musicale

Vendredi 28 avril
2017

Le Cheylard – Salle de
La Chapelle à 20h30.

Samedi 29 avril
2017

Saint-Agrève – Salle des Arts
et des Cultures à 20h30.
Tarifs: 9 €/gratuit
pour les moins de 16 ans - Tout public.



Vamos a la vida -
Sébastien Joanniez
& Laura Tejada –
Théâtre musical

En partenariat avec
Les P'tites Envolées du
Théâtre de Privas

Vendredi 19 mai
2017

Le Cheylard – Théâtre de plein air à 20 h.
Tarifs: 5 €/gratuit pour les moins de 16 ans -
Tout public dès 10 ans.



Raid VTT des Monts d'Ardèche
Du 23 au 25 juin 2017

Journal de la Communauté de communes VAL'EYRIEUX
BP 55 - 21 avenue de Saunier - 07160 Le Cheylard
N° 5/Décembre 2016

Directeur de la publication: Le Dr Jacques Chabal
Responsable de la rédaction: Val'Eyrieux

Photos: services de la Communauté de communes, Office de tourisme intercommunal Val'Eyrieux, CIAS
Val'Eyrieux, CAF Ardèche, le Département de l'Ardèche, Marcel Rascle, Rachel Combaurore.

création impressions modernes Imprim'Vert
Impression: Impressions Chevalier, 07160 Le Cheylard
N° imprimeur: 87

Impression avec des encres végétales sur papiers recyclés
ou certifiés issus de forêts gérées durablement.

Dépôt légal: décembre 2016

ISSN : 2429-8204